Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00575 **Publié le 6 novembre 2026**

Délibération n° 14-2026/SC du 10 septembre 2026

Portant création d'une commission spéciale "Refondation économique et sociale" au sein du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

Le sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle Calédonie ;

Vu la loi n°99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-DGRAC-2046 du 4 septembre 2026 modifiant l'arrêté n° 2025-4802/GNC-Pr du 9 octobre 2025 constatant la désignation des membres du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 01-2026/SC du 13 janvier 2026 portant règlement intérieur du sénat coutumier ;

Vu la délibération n° 02-2026/SC du 13 janvier 2026 portant code de déontologie des sénateurs coutumiers ;

Vu la délibération n°10-2026/SC du 1er septembre 2026 portant désignation du président du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie pour la mandature 2026-2027 ;

Vu la délibération n°11-2026/SC du 10 septembre 2026 portant désignation des sénateurs coutumiers composant le bureau du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie pour la mandature 2026-2027,

adopte les dispositions dont la teneur suit :

Article 1er : A compter du 10 septembre 2026, et ce, jusqu'au 6 septembre 2027, est créée la commission spéciale dénommée " Refondation économique et sociale " au sein de l'institution, composée comme suit :

Président : M. Ludovic Boula

Vice-président : M. Elvys Gourou

Rapporteur: M. John-Rock Tindao

Membres :

- M. André Diaïnon
- M. Hugues Vhemavhe
- M. Jean-Marie Goromido
- M. Georges Maou
- M. Richard Poarairiwa

Article 2 : La présente délibération est transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, aux huit présidents des conseils coutumiers, au président du gouvernement, à la présidente du congrès, ainsi qu'aux présidents des assemblées de provinces. Elle est publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Le président du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

RICHARD POARAIRIWA

Le porte-parole du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

LUDOVIC BOULA